



SOLIDARITÉ, EFFICACITÉ CGT

LES CHEMINOTS ET LEURS ENFANTS PARTENT EN VACANCES GRÂCE AUX CE !

Alors que certains défendent des politiques égoïstes dans un objectif électoraliste, les orientations défendues par la CGT dans la gestion des CE et du CCGPF ont une nouvelle fois fait preuve de leur efficacité cet été.

En juillet et août, les résultats de la saison 2016 sont :

- ✓ 12 263 enfants de cheminots sont partis en colonies de vacances avec le CCGPF,
- ✓ 32 610 cheminots et membres de leur famille sont partis en séjours avec le CCGPF (soit 70% de dossiers acceptés),
- ✓ 1782 cheminots et membres de leur famille sont partis en séjours dans les gîtes des 4 CER qui ont du patrimoine en plus de celui du CCGPF,
- ✓ 2 568 enfants ont été pris en charge dans les ALSH des CER,
- ✓ 3 376 enfants sont partis en mini-séjours avec les CER,
- ✓ Aucun enfant n'a été pris en charge par les ALSH des CE EPIC de tête, Siège Réseau, siège Mobilités, et Ingénierie & Projets.
- ✓ Aucun enfant n'est parti en mini-séjours avec ces mêmes CE nationaux gérés par la CFDT et l'UNSA et qui refusent la mutualisation avec les CE Régionaux Mobilités.
- ✓ Ces CE contestent les moyens attribués au CCGPF donc menacent les activités offertes aux cheminots et à leurs enfants (voir PV des séances plénières du CE Gares & Connexions par exemple). Ils précarisent également l'emploi des personnels CE.

Au final, près de 23% des enfants de cheminots de 4 à 17 ans sont partis en vacances dans de bonnes conditions et à moindre coût. Et de nombreux enfants de cheminots, plus âgés, ont été embauchés comme animateurs dans ces colonies et ALSH... C'est ça aussi le lien social !

L'effort de solidarité, avec pour priorité les enfants, porte ses fruits. Tous les cheminots qui en font la demande ont vu leurs enfants partir avec le CCGPF ou les CER.

La politique solidaire, loin de « bénéficier toujours aux mêmes » comme tentent de le caricaturer certaines OS, est la seule vraiment efficace pour toucher le plus grand nombre.



Elle nécessite :

- ✓ De se battre au quotidien pour que la Direction SNCF assume ses responsabilités d'entretien du patrimoine.
- ✓ L'implication de centaines de militants qui contribuent à l'acheminement des enfants (accompagnement des trains spéciaux, accueil et orientation des groupes dans les gares de correspondances, etc...).
- ✓ Un engagement des élus qui, en plus de la défense des cheminots pour l'amélioration de leurs droits, orientent et coordonnent l'activité.
- ✓ Un appui sur les personnels des CE et du CCGPF pour développer les activités, les moderniser et est donc créatrice d'emplois.

Pour les familles de cheminots, un grand nombre est également parti avec le CCGPF. C'est 70 % des dossiers déposés qui sont acceptés. La bonne gestion du CCGPF nous a permis d'avoir régulièrement des investissements pour des structures nouvelles ou la modernisation de l'existant. En 2016, 400 dossiers supplémentaires ont pu être acceptés grâce à cet engagement. Mais la solution réside dans l'engagement de la SNCF en faveur de ses salariés. La CGT se bat pour arracher les moyens à la Direction qui pourraient nous permettre, comme pour les enfants, de ne refuser personne.

Dans une période si injuste socialement, où une famille sur 3 se voit privée de vacances en France, la CGT est fière de s'engager au quotidien pour cette politique solidaire.

La facilité qui consiste à distribuer des chèques-vacances permet de ne pas se confronter à la Direction SNCF, et de ne pas avoir à fournir cet engagement militant pour faire vivre les activités. Mais ce n'est pas un chèque qui permettra aux enfants de dépasser les barrières géographiques ou sociales, et de se retrouver tous ensemble pour s'épanouir en participant à des activités de qualité.

Les chiffres 2016 des CE et du CCGPF confirment le rapport parlementaire de 2014 qui donnait en exemple la politique du CCE SNCF sur les colonies de vacances alors qu'il dénonçait par ailleurs le désengagement de l'Etat et des autres entreprises en matière d'accès aux vacances pour les enfants.

Dans une société de plus en plus violente, marquée par la prédominance de l'argent et par l'aggravation de la fracture sociale, nos choix de gestion contribuent à améliorer cette situation injuste. La CGT a résolument fait le choix de défendre la solidarité et nous appelons les cheminots à soutenir cette orientation.

La CGT revendique une augmentation de la contribution financière de la SNCF (aujourd'hui 1,721% de la masse salariale des actifs) et qu'elle participe pour les retraités, afin d'améliorer en qualité et en quantité les activités offertes.

Cheminots, vous avez un rôle à jouer : faites savoir votre mécontentement aux CE nationaux qui défendent l'égoïsme, exigez le rétablissement de l'égalité entre les cheminots par la mutualisation, et organisez-vous avec la CGT pour renforcer la solidarité !

Solidarité intergénérationnelle :

Lors des périodes protocolaires, les actifs sont prioritaires pour l'accès aux séjours familiaux. Mais en dehors de ces périodes, de nombreux retraités peuvent bénéficier du patrimoine du CCGPF. La solidarité, c'est aussi considérer que les liens entre les cheminots ne s'arrêtent pas au moment du passage à la retraite. Les retraités, qui ont contribué à acquérir, à défendre et à faire vivre ces acquis, ont légitimement le droit de continuer à en bénéficier.

La politique des chèques-vacances et du refus de mutualisation conduit à fragiliser cette solidarité entre les cheminots et entre les générations. Aujourd'hui, les retraités sont exclus des activités des CE nationaux gérés par la CFDT et l'UNSA. Comment défendre la justice sociale, comment défendre notre protection sociale et notre régime spécial solidaire en mettant en œuvre de telles politiques individualistes et égoïstes ???